



Strasbourg, 17 octobre 2019

CDCT-BU(2019)04rev.

**CONSEIL DE L'EUROPE
COMITE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME
(CDCT)**

BUREAU

4^e réunion

Rome, 27 septembre 2019

Rapport abrégé et liste des points examinés et des décisions prises

Secrétariat de la Division anti-terrorisme

Direction de la société d'information – Lutte contre la criminalité, DG I

www.coe.int/terrorism

Le Bureau, réuni le 27 septembre 2019 à Rome, sous la présidence de M. Mario JANEČEK (Bosnie-Herzégovine), a décidé :

1. Ouverture de la réunion

- de prendre note des informations fournies par M. Carlo CHIAROMONTE, chef de l'anti-terrorisme et secrétaire du CDCT ;
- de remercier le ministère italien de la Justice d'avoir gracieusement accueilli dans ses locaux, à Rome, la réunion du Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour

- d'adopter l'ordre du jour.

3. Communication du président et du secrétariat

- de prendre note des informations communiquées par son président, M. JANEČEK, notamment de sa participation, en qualité d'intervenant, à l'atelier sur la protection des victimes d'actes terroristes organisé par le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) du Conseil de l'Europe, le 20 juin 2019 à Strasbourg. M. JANEČEK a en outre participé à une réunion de consultation avec des experts sur le retour des « combattants étrangers » et de leurs familles en Europe, organisée par le Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme le 25 septembre 2019 à Paris. Enfin, il a présidé la première réunion du groupe de travail CDCT-GE, le 11 septembre 2019 à Paris ;
- de prendre note des informations fournies par le secrétariat, notamment de la prise de fonction le 18 septembre, en qualité de Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, de Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ (Croatie), élue en juin 2019 par l'Assemblée parlementaire pour un mandat de cinq ans et du versement, par tous les États membres du Conseil de l'Europe, de leurs contributions obligatoires au budget ordinaire pour 2019 ; ainsi que de la participation du secrétaire du CDCT, M. CHIAROMONTE, à la deuxième Conférence internationale sur la lutte contre le trafic illicite d'armes dans le contexte de la lutte contre le terrorisme international, organisée par le ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie les 5 et 6 septembre 2019 à Moscou. Le cosecraire, M. Kristian BARTHOLIN, a représenté le Conseil de l'Europe à la 47^e Conférence régionale d'INTERPOL tenue du 29 au 31 mai 2019 à Katowice et s'est exprimé à l'occasion de la Conférence interrégionale de haut niveau sur « une approche mobilisant l'ensemble de la société » pour prévenir et réprimer l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, organisée par le Gouvernement de la Mongolie, en collaboration avec l'OSCE et le Bureau de lutte contre le terrorisme (BLT) des Nations Unies, à Oulan-Bator.

4. Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme – Travaux et activités futurs du CDCT

- de discuter de l'état d'avancement des activités relevant de la Stratégie et de se déclarer satisfait de la manière dont les travaux sont menés ;
- d'approuver la décision d'entreprendre les activités 1.4, 1.5 et 3.4 de la Stratégie en 2020, notant que seule l'activité 1.4 exigera la constitution d'un groupe de travail ;
- de prendre note des informations fournies par le secrétariat concernant l'état d'avancement de la procédure d'adoption du mandat du CDCT pour 2020-2021.

5. Informations concernant les sous-groupes/groupes de travail

- de prendre note des informations communiquées par les présidents des divers sous-groupes et groupes de travail déjà constitués par le CDCT sur la situation actuelle ;
- d'examiner le rapport de la première réunion du **CDCT-GE** (Paris, 11 novembre 2019), d'avoir un échange de vues avec son coprésident, M. JANEČEK, de se déclarer satisfait de

la très haute expertise des membres du groupe de travail qui ont recensé les principales questions qui devraient être au centre de leurs travaux, dont l'utilisation des informations réunies dans des zones de conflit par les forces militaires et par les services de renseignement comme éléments de preuve lors de procédures pénales conformément à la notion de procès équitable et de l'examen de ces questions au moyen d'une recommandation du Conseil de l'Europe. Un avant-projet de recommandation sera soumis au groupe de travail avant la fin de l'année 2019 en vue d'une deuxième réunion au début de 2020 ;

- d'avoir un échange de vues avec le président du **CDCT-RI**, M. HORVÁTH, qui a présenté les résultats de ses travaux, lesquels seront soumis au CDCT pour adoption à la 4^e réunion plénière du comité ;
- de prendre note des résultats des travaux du **CDCT-DEF**, présentés par son président, M. PIACENTE, qui a tenu sa 3^e et dernière réunion les 25 et 26 septembre 2019 à Rome et de charger le secrétariat de distribuer le rapport final du CDCT-DEF à tous les membres du CDCT en vue de son examen à la 4^e réunion plénière du comité ;
- d'avoir un échange de vues sur les résultats de la 3^e réunion du **CDCT-TTOC** tenue à Paris le 9 septembre 2019, et notamment que la version révisée du projet de lignes directrices sera soumise au CDCT lors de sa prochaine réunion les 19-21 novembre 2019 et, selon le résultat des délibérations en plénière, une autre réunion de ce groupe de travail pourrait être nécessaire pour discuter des questions en suspens. Le texte sera envoyé au CDPC pour des commentaires éventuels.

6. Réseau 24/7 de points de contact sur les combattants terroristes étrangers

- de prendre note des informations communiquées par le secrétariat concernant le Réseau 24/7 de points de contact, notamment de la convocation d'une réunion de ces derniers à la fin de l'année (date et lieu à confirmer).

7. Mise en place d'un réseau de points de contact pour l'échange d'informations concernant le statut juridique des victimes du terrorisme

- de prendre note des informations transmises par le secrétariat sur l'état d'avancement des travaux concernant la mise en place du réseau. À ce jour, 16 États ont communiqué leurs points de contact au secrétariat. La date limite pour transmettre cette information est fixée au 1^{er} octobre 2019. Le réseau devrait être opérationnel à compter du 1^{er} novembre 2019.

8. Conférence internationale sur le rôle des femmes et des enfants impliqués dans des infractions à caractère terroriste et rentrés dans leur pays

- d'examiner le document de réflexion préparé par le secrétariat ;
- de charger le secrétariat d'élaborer un nouveau document décrivant la situation des femmes et des enfants actuellement détenus en Syrie et en Irak, en mettant en évidence d'éventuelles activités futures du CDCT à ce sujet ;
- de charger le secrétariat de revoir le document de réflexion pour la conférence de manière à se concentrer sur le retour des femmes et des enfants appartenant à Daesh et à d'autres associations ou groupes terroristes, sur leur situation juridique et sur les bonnes pratiques concernant leur retour éventuel ;
- de charger le secrétariat de planifier la tenue de la conférence en juin ou juillet 2020.

9. Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) et le Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme

- de prendre note des informations du secrétariat concernant l'état des signatures et des ratifications, notamment de la ratification, par l'Allemagne et la République slovaque, du Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 217) les 30 août et 16 mai 2019 respectivement.

10. Élections

- de remercier M. Gábor HORVÁTH (Hongrie) et Mme María-Eugenia HERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (Espagne), qui quittent tous deux le Bureau et le CDCT pour de nouvelles fonctions, de l'excellence de leur travail et de leurs contributions à la mission du comité ;
- de discuter de la planification et du déroulement des élections à venir au Bureau ;
- de charger le secrétariat de préparer l'élection de quatre membres du Bureau, de son président et de son vice-président et d'informer les membres du CDCT en conséquence.

11. Préparation de la 4^e réunion plénière du CDCT

- d'examiner et d'approuver le projet d'ordre du jour de la 4^e réunion plénière du CDCT ;
- de prévoir suffisamment de temps pendant la réunion plénière pour discuter d'une éventuelle définition européenne du terrorisme sur la base du rapport final du CDCT-DEF ;
- de charger le secrétariat d'élaborer et de distribuer l'ordre des travaux et le projet d'ordre du jour à toutes les délégations du CDCT.

12. Points pour information

- de prendre note des informations communiquées par le secrétariat concernant la 76^e réunion plénière du CDPC, notamment des priorités actuelles de ce dernier : intelligence artificielle et droit pénal, trafic illicite de migrants, protection de l'environnement par le droit pénal ;
- de demander au CDPC de tenir le CDCT informé de l'évolution de ses travaux, en notant les liens possibles avec la lutte contre le terrorisme, notamment sur le thème du trafic illicite de migrants.

13. Questions diverses

- de noter qu'aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

14. Date et lieu de la 5^e réunion du Bureau du CDCT

- de tenir sa prochaine réunion en mars 2020 (date et lieu à confirmer).

15. Adoption du rapport abrégé et de la liste des points examinés et des décisions prises

- d'adopter le rapport abrégé et la liste des points examinés et des décisions prises.